## Une gouvernance RSE transversale

0

La Société du Grand Paris a déployé en 2020 sa démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). C'est un axe de performance et de valeur ajoutée intégré au projet d'entreprise 2024.

La gouvernance et la mise en œuvre de la RSE est transversale et portée par plusieurs instances pour coordonner la démarche et la diffuser à tous les niveaux de l'entreprise:

- la direction de la stratégie, de l'environnement et de l'innovation, pilote et anime la démarche RSE. Elle est également en charge du déploiement des actions et du suivi des objectifs de performance RSE;
- un groupe de travail réunit des référents de chaque direction exécutive et de la direction des risques, de l'audit et de la conformité pour fixer les ambitions en matière de responsabilité sociétale et renforcer les actions. Chaque référent assure la diffusion de l'information auprès de sa direction, notamment par la mise en place d'outils d'animation;

- les instances dirigeantes de la Société du Grand Paris (comité exécutif et conseil de surveillance) valident les décisions et orientations prises;
- chaque direction exécutive a ensuite la responsabilité de décliner les engagements et actions en matière de RSE.

En 2019, les référents ont identifié les principaux enjeux RSE et élaboré la feuille de route de la Société du Grand Paris. Elle s'organise autour de quatre grandes orientations: conduire le projet de manière humaine et éthique; concevoir et construire en préservant l'environnement; participer à la création de la ville de demain; travailler pour et avec les acteurs des territoires. Chacune de ces orientations a été déclinée en 24 priorités à horizon 2024. La réalisation des actions engage tous

les collaborateurs de la société à tous les échelons hiérarchiques. La mise en œuvre de la démarche RSE s'appuie sur des actions de sensibilisation et de communication interne.

La réalisation des actions engage tous les collaborateurs de la société à tous les échelons hiérarchiques.